



HAL
open science

Master Géographie et aménagement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Géographie et aménagement. 2015, Université Toulouse 2
- Jean Jaurès - UT2J. hceres-02041261

HAL Id: hceres-02041261

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041261>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Géographie et aménagement

- Université Toulouse II – Jean Jaurès - UT2J (déposant)
- Ecole Nationale de Formation Agronomique
- Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Toulouse II – Jean Jaurès - UT2J

Établissement(s) cohabilité(s) : Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse (INP-ENSAT)
Ecole Nationale de Formation Agronomique (ENFA)

Le master *Géographie et aménagement* de l'Université Toulouse II - Jean Jaurès a pour objectif de préparer les étudiants soit à la recherche, soit majoritairement aux métiers liés à la conception et à la mise en œuvre de projets d'aménagement et de politiques territoriales. La formation s'organise en cinq spécialités, qui renvoient aux champs de l'analyse et de l'aménagement des territoires : *Aménagement et projets de territoires* (APTER), spécialité tournée vers la compréhension des dynamiques territoriales, les mécanismes de l'action publique et la conduite de projets ; *Développement des territoires ruraux : acteurs, stratégies, ingénierie* (DTR) orientée vers le développement rural, dans les pays du Nord comme du Sud ; *Villes et territoires* (VT), centrée sur les politiques urbaines et projets urbains ; *Géographie de l'environnement et du paysage* (GEP), dirigée vers la compréhension des processus naturels et d'aménagement des territoires pour la gestion de l'environnement et du paysage ; *Géomatique* (SIGMA) préparant à la maîtrise des outils de traitement de l'information géographique appliquée à l'aménagement des territoires et à la gestion de l'environnement.

Trois de ces spécialités sont respectivement organisées en trois parcours : *GEP (Paysage et environnement dans la longue durée ; Dynamiques et enjeux contemporains de l'environnement et des Paysages ; Modélisation spatio-temporelle des paysages et information géographique)*, *VT (Villes, habitat et politiques d'aménagement ; Transports, Logistique et Environnement ; Villes et environnement)* et *DTR (Agriculture, sociétés, territoire ; Coopération territoriale ; Genre et développement)*.

Le master *Géographie et aménagement*, dispensé en formation initiale, est rattaché à l'Ecole Doctorale TESC (Temps, Espaces, Sociétés, Cultures).

Avis du comité d'experts

Le master mention *Géographie et aménagement* présente une offre très complète en cinq spécialités reliées aux champs de l'analyse et de l'aménagement des territoires. Cependant cette mention apparaît davantage comme une juxtaposition de spécialités plutôt qu'une réelle mention. La formation permet clairement d'acquérir les connaissances et compétences attendues dans le domaine considéré. L'organisation des enseignements est cohérente dans chacune des spécialités, et également en cohérence avec les objectifs scientifiques et professionnels visés (aménagement, urbanisme, développement local, géomatique). Chacune des spécialités vise des débouchés professionnels ciblés (les différents parcours venant encore renforcer ce ciblage) et en adéquation avec les formations, qui répondent à de réels besoins sur le marché de l'emploi et savent s'adapter à son évolution en matière de nouvelles demandes de compétences en relation avec les mutations des territoires. Les débouchés professionnels sont diversifiés pour toutes les spécialités, tant dans les structures d'accueil potentielles que dans les missions possibles, et tant pour la recherche que pour le milieu professionnel. Le dossier est cependant peu explicite sur l'articulation entre les objectifs scientifiques et professionnels de la spécialité *DTR*, et les débouchés visés.

La mention s'appuie solidement et principalement sur les laboratoires de recherche locaux (trois laboratoires, répartis en fonction de la spécialité concernée). D'autres viennent conforter cet appui (enseignements, encadrement, accueil, réseaux) : établissements universitaires toulousains comme partenaires régionaux et nationaux, et parfois même internationaux (c'est le cas notamment pour la spécialité *GEP*), de différente nature (universitaire, professionnelle). Deux spécialités bénéficient d'une cohabilitation : *SIGMA* avec l'INP-ENSAT (Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse) et *DTR* avec l'INP-ENSAT et l'ENFA (Ecole Nationale de Formation Agronomique). L'intégration dans le tissu

local se fait principalement à travers les stages des étudiants, la participation d'intervenants extérieurs à la formation et la conduite d'ateliers bureaux d'études avec la commande publique. De forts liens sont établis avec le milieu professionnel, s'appuyant sur des partenariats avec un grand nombre de structures très diverses, et ce pour toutes les spécialités (collectivités territoriales, services de l'Etat, bureaux d'études, associations *etc.*). Les liens avec ces différentes structures peuvent être officialisés par des conventions. La mention apparaît justifiée dans son environnement régional comme national. D'autres formations proches de celle-ci existent, mais elle parvient à afficher des spécificités la distinguant de ces dernières (c'est le cas notamment pour *SIGMA*, du fait de l'existence d'un grand nombre de formations en géomatique à l'échelle nationale).

La composition des équipes pédagogiques des différentes spécialités est globalement adaptée aux objectifs de la formation. Cependant, on note un certain déséquilibre en défaveur des professionnels. A l'échelle du master *Géographie et aménagement* cependant, le nombre de PAST (Professeur Associé à Temps partiel) et d'intervenants extérieurs est significatif et démontre la bonne intégration de la formation dans le tissu local, en même temps qu'il couvre un large panel de compétences. On notera également la forte implication des enseignants-chercheurs des laboratoires respectifs auxquels s'adosent les différentes spécialités, de même que des professionnels sollicités (enseignement, commandes, encadrement, accueil de stagiaires, participation au conseil de perfectionnement...). Les réunions des équipes pédagogiques se tiennent à raison d'une par semestre au moins (deux à quatre par an selon les spécialités), et des réunions sont également réalisées, pour certaines spécialités (non précisé pour *DTR* et *VT*) entre les étudiants et le directeur de la spécialité. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention.

A l'échelle de la mention, les effectifs ont globalement augmenté depuis 2011-2012 (140 inscrits pédagogiques en M1 en 2013-2014), ce qui témoigne de son attractivité (moindre cependant pour *DTR*). Ces effectifs ont dû être plafonnés pour garantir la qualité de l'encadrement. Les taux de réussite sont globalement compris en M1 entre 50 et 96 % (sauf pour *DTR* : zero admis sur deux inscrits au parcours coopération internationale en 2012-2013), et en M2 entre 70 et 100 % (sauf pour *DTR* qui comptabilise moins de 70 % de réussite sur de très petits effectifs, et pour *VT* parcours Transports). Les taux de réussite sont particulièrement bons pour *APTER* en M1 comme en M2 (entre 90 et 100 %). La majorité des diplômés s'insère dans la vie professionnelle, une plus faible proportion (mais raisonnable) poursuit en doctorat (sauf pour *APTER*, à vocation entièrement professionnelle).

Éléments spécifiques de la mention

Etant donnée la diversité et l'hétérogénéité des informations données pour les différentes spécialités, il est impossible d'établir un tableau commun pour l'ensemble de la mention. Les spécialités sont donc présentées ci-dessous de façon individuelle.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Les réseaux de professionnels sont bien étoffés, en particulier à l'échelle régionale.
- Les connaissances acquises répondent à des enjeux contemporains majeurs. Les compétences acquises par la formation sont très diverses, en particulier celles appuyées sur la spatialisation de l'information (cartographie/SIG).
- La capacité d'insertion professionnelle à l'issue de la formation est bonne. Les stages et projets occupent une place importante au sein de la formation.
- Les réseaux d'anciens sont dynamiques (suivi des diplômés, enseignement, accueil de stagiaires) pour la plupart des spécialités, ce qui leur est très favorable

Points faibles :

- La formation apparaît au total comme une juxtaposition de spécialités, et non comme un ensemble cohérent. Le pilotage central au niveau de la formation semble fragile, ce qui se traduit par un dossier très hétérogène en fonction des spécialités et l'absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention.
- Il est à regretter l'attractivité moindre de la spécialité DTR, de même que sa faible ouverture à l'international - alors que la formation est tournée vers les pays du Sud - comme à d'autres structures hors des 3 UMR de rattachement des intervenants.

Conclusions :

La formation est très solide, même si elle ressemble plus à une juxtaposition de spécialités indépendantes qu'à une formation unique. Elle offre un large panel de débouchés professionnels et des taux d'insertion très satisfaisants en accord avec les objectifs respectifs des différentes spécialités. La relativement faible ouverture à l'international est regrettable, même si cela ne semble pas nuire à l'insertion professionnelle des diplômés.

Éléments spécifiques des spécialités

Aménagement et projets de territoire (APTER)

Place de la recherche	Le master est uniquement à visée professionnelle. La recherche n'est présente qu'à travers les interventions des enseignants-chercheurs, mais qui doivent malgré tout cibler leurs enseignements sur l'orientation professionnelle (métiers de l'aménagement et de l'action territoriale). La place de la recherche est donc très faible.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation est la priorité du master. De nombreux intervenants issus de professions diverses permettent un contact direct des étudiants avec le milieu professionnel. Il existe une réflexion sur les métiers au sein de la formation, qui participe également au réseau APERAU (plate-forme des métiers du développement territorial).
Place des projets et stages	Les stages occupent une place importante : stage de 12 à 14 semaines en M1, puis de 16 à 18 semaines en M2, complétés par un stage collectif dans le cadre d'un séminaire européen, sur les deux années (séjour sur un terrain à enjeux autour d'un projet de territoire intégrant une dimension de coopération).
Place de l'international	L'international est présent à travers le séminaire européen. Il n'y a pas d'autres informations complémentaires à ce sujet.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les modalités de recrutement ne sont pas renseignées, pas plus que la façon dont la formation applique les dispositifs d'aide à la réussite et de passerelles existant à l'échelle de l'université.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les enseignements s'effectuent en présentiel. La place du numérique n'est pas renseignée.
Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants s'effectue par contrôle continu, et par la rédaction d'un mémoire.
Suivi de l'acquisition des compétences	Cette rubrique n'est pas renseignée à l'échelle de la spécialité.

Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés est sérieusement effectué, par l'OVE mais surtout par la formation elle-même, utilisant un actif réseau d'anciens.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	La spécialité dispose d'un conseil de perfectionnement, qui se réunit une fois par an. Les procédures d'autoévaluation ne sont pas renseignées.

Développement des territoires ruraux (DTR)

Place de la recherche	La recherche est un des débouchés de la spécialité. Elle est présente à travers les enseignements des membres de trois Unités Mixtes de recherche (UMR) adossées à la formation, et la poursuite d'étudiants de master 2 en doctorat.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation est l'autre débouché de la spécialité, menant vers les métiers du développement rural et agricole dans les pays du Nord comme du Sud. Le master a des partenariats avec des acteurs professionnels et des programmes de recherche-action en lien avec des organismes de développement. Peu de professionnels interviennent cependant dans la formation.
Place des projets et stages	La place des stages n'est pas renseignée. Il est simplement indiqué dans le dossier « rien de spécifique ».
Place de l'international	La place de l'international est très faible. Elle consiste uniquement en les thèmes de recherche des enseignants-chercheurs (sur les pays du Nord ou du Sud), dont certains interviennent dans un master à Barcelone (il n'y a cependant pas d'informations concrètes concernant ce dernier).
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les modalités de recrutement ne sont pas renseignées, pas plus que la façon dont la formation applique les dispositifs d'aide à la réussite et de passerelles existant à l'échelle de l'université.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les enseignements s'effectuent en présentiel. La place du numérique n'est pas renseignée.
Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants s'effectue par contrôle continu, et rédaction d'un mémoire.
Suivi de l'acquisition des compétences	Cette rubrique n'est pas renseignée à l'échelle de la spécialité.
Suivi des diplômés	Il ne figure pas de données OVE dans le dossier.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Non renseigné.

Gestion de l'environnement et du paysage (GEP)

Place de la recherche	La recherche est l'un des débouchés de la spécialité et occupe une place importante. Le master bénéficie, outre de l'adossement principal à GEODE, du soutien des laboratoires CEPAGE (ENSAB) et DYNAFOR (INRA/ENSAT). Les étudiants participent à des séminaires de recherche, et effectuent des stages de recherche dans des laboratoires d'accueil régionaux, nationaux et étrangers. deux à quatre étudiants par an poursuivent en doctorat.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation est également importante, et la formation offre des débouchés professionnels nombreux et variés (tels que chargé de mission, chef de projet, chargé d'études, conseiller en environnement, ingénieur, animateur, agent de développement). La proportion d'intervenants professionnels est cependant plus de deux fois inférieure à celle des intervenants issus de la recherche.
Place des projets et stages	Les projets et stages occupent une place importante au sein de la formation. Un stage conventionné de trois à six mois est obligatoire en M2 (recherche ou professionnel). Un stage (de durée variable) est conseillé en M1. Deux UE de projet sont présentes : en M1 et en M2 (six semaines pour ce dernier). Une large place est consacrée aux ateliers sur commandes conventionnées.
Place de l'international	Des partenariats existent avec des laboratoires étrangers, accueillant des étudiants en stages de recherche. Le master envoie des étudiants à l'étranger et accueille des étudiants étrangers, mais il n'y a pas de détails donnés sur les conventions Erasmus.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement en M1 s'effectue par accès de droit pour les géographes, VES (Validation des études supérieures) pour les autres. L'accès en M2 est sélectif sur dossier. Le master pratique la VES, VA (Validation des acquis) et VAE (Validation des acquis de l'expérience). La façon dont la spécialité applique les dispositifs d'aide à la réussite existants à l'échelle de l'université n'est pas renseignée.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les enseignements s'effectuent en présentiel. Concernant le numérique, les cours sont mis en ligne, et des outils collaboratifs sont utilisés notamment dans les phases de projets et ateliers (sans plus de détails).
Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants s'effectue par contrôle continu (sous des formes variées), et rédaction d'un mémoire.
Suivi de l'acquisition des compétences	Il n'est pas mentionné de dispositif spécifique.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés est réalisé par l'OVE et complété par la formation elle-même qui effectue un suivi de qualité : taux de répondants à 100 %, liste de diffusion des anciens. Le suivi a été mis en place en 2008 et est réalisé à intervalle régulier et à deux reprises après le diplôme.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	La spécialité est dotée d'un conseil de perfectionnement. La formation dispose de deux formes d'évaluation par les étudiants : bilan sous forme de rencontre enseignant-étudiant, et enquête anonyme sur internet. La prise en compte de l'autoévaluation par la formation est effective.

Géomatique (SIGMA)

Place de la recherche	La recherche est un des débouchés de la spécialité. Son adossement aux laboratoires de recherche locaux (GEODE, DYNAFOR et LISST-CIEU) est fort. D'autres centres de recherche (GDR MAGIS) s'impliquent également dans la formation.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation occupe une place importante au sein de la spécialité, dont le but est de former des spécialistes de géomatique appliquée aux problématiques de l'aménagement des espaces et des territoires et à la gestion de l'environnement. Le master jouit d'un réseau de partenariats professionnels variés. La proportion d'intervenants professionnels est cependant plus de deux fois inférieure à celle des intervenants issus de la recherche.
Place des projets et stages	Les étudiants réalisent un stage conventionné de quatre à six mois (professionnel ou de recherche) et un projet de six semaines (intercalé entre cours et stage). Existente également des mini-projets. La place des projets et stages est donc importante au sein de la formation.
Place de l'international	La spécialité a un partenariat avec l'université de Grenade, qui intervient dans la formation et envoie des candidats. L'aspect conventions Erasmus n'est pas renseigné (mais la formation accueille des étudiants étrangers). Des laboratoires d'accueil se situent à l'étranger (sans précisions dans le dossier) avec lesquels la spécialité entretient des relations informelles, avec conventionnement prévu.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement s'effectue par présélection sur dossier suivie d'une sélection par entretien. Une phase de mise à niveau durant le premier mois peut être effectuée, avec accompagnement personnalisé si besoin. Le réseau des anciens est un dispositif important de la réussite des étudiants.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les enseignements s'effectuent en présentiel uniquement. On note une forte présence d'étudiants en Formation Continue (entre deux et quatre par an, jusqu'à un quart des places leur est réservé) et de la VAE. L'utilisation des TICE (Technologie de l'Information et de la Communication pour l'enseignement) est importante.
Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants s'effectue en contrôle continu.
Suivi de l'acquisition des compétences	Cette rubrique n'est pas renseignée à l'échelle de la spécialité.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés est sérieusement effectué, par l'OVE mais surtout par la formation elle-même, utilisant un actif réseau d'anciens à travers un site internet.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Un conseil de perfectionnement est en cours de création. La prise en compte de l'autoévaluation de la formation est effective.

Villes et territoires (VT)

Place de la recherche	La recherche est un des débouchés de la formation. La place de la recherche consiste principalement en enseignements dispensés par les enseignants-chercheurs et chercheurs, via l'adossément de la formation aux laboratoires de recherche locaux. Les étudiants participent à des manifestations scientifiques (colloques, séminaires, tables rondes) et peuvent réaliser un stage de recherche au sein du LISST-CIEU.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation occupe une place centrale. Elle s'appuie entre autre sur des UE de compétences professionnelles (urbanisme opérationnel) et un projet professionnel. De nombreux professionnels interviennent dans la formation (représentant plus de 50 % des intervenants). Une réflexion sur les métiers s'effectue de façon informelle, en même temps que la formation participe également au réseau APERAU (plate-forme des métiers du développement territorial).
Place des projets et stages	Sont réalisés un stage obligatoire en M1 (un à trois mois), et un stage professionnel en M2 (trois à six mois).
Place de l'international	Le master accueille des étudiants étrangers (en moyenne cinq par an) et envoie des étudiants en stage à l'étranger (deux à trois par an les deux années confondues). Il n'a pas de partenariat international formalisé par des conventions, la question est en réflexion avec l'Amérique latine. Un enseignement de 50h en M1 sur les villes nord-américaines est réalisé en anglais, avec évaluations écrites et orales en anglais.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	L'accès est non sélectif en M1, sur dossier en M2. La VAE est possible. La réorientation inter-parcours est possible jusqu'en novembre du M1, et entre recherche ou professionnalisation en M1 comme du M1 au M2. La façon dont la formation applique les dispositifs d'aide à la réussite existants à l'échelle de l'université n'est pas renseignée.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les enseignements s'effectuent en présentiel, mais une adaptation est possible pour les étudiants salariés au semestre sept. Les TICE sont enseignées.
Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants s'effectue par contrôle continu et rédaction d'un mémoire.
Suivi de l'acquisition des compétences	Non renseigné à l'échelle de la spécialité.
Suivi des diplômés	La formation réalise depuis trois ans un suivi des diplômés, en plus de l'OVE.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	La spécialité dispose d'un conseil de perfectionnement, qui effectue une réunion annuelle. L'évaluation des enseignements s'effectue par une enquête annuelle et anonyme par mail. La spécialité réalise en plus une enquête anonyme via l'ENT, qui a montré une évaluation positive du master par les étudiants. Les procédures d'autoévaluation de la formation ne sont pas renseignées.

Observations de l'établissement

Master

Mention : Géographie et Aménagement

Référence de l'avis : A2016-EV-0311383K-S3MA160011054-010831-RT

■ **Observations :**

Mention Géographie et Aménagement

Toutes les spécialités actuelles se déploient sous la même mention « Géographie et Aménagement ». Les équipes pédagogiques sont conscients de l'effet « juxtaposition » mentionné pour certains aspects. Le projet de formation Master soumis en tient compte et clarifie l'offre de formation qui se présente sous quatre mentions différentes.

Spécialité Développement des territoires ruraux : acteurs, stratégies, ingénierie

Concernant la spécialité « Développement des territoires ruraux : acteurs, stratégies, ingénierie » (DTR), il est rappelé que cette formation est délocalisée sur Foix ce qui entraîne un certain nombre de contraintes (en termes d'attractivité par exemple, qui par ailleurs est fluctuante d'une année à l'autre).

Par ailleurs, le master DTR a fait le pari d'un master indifférencié en regroupant un master professionnel et un master recherche, qu'il a dû faire face la première année à une publicité insuffisante (le nouveau Master n'étant pas décrit dans l'offre de formation du site de l'université) d'où un faible nombre d'étudiants. Le nombre d'étudiants a augmenté par la suite autour de 20, ce qui est honorable pour un master 1 qui ne peut pas, du fait de sa localisation, être mutualisé avec un autre et pour un master 2 qui conserve l'effectif du master 1.

Dans le cadre particulier de cette spécialité de Master, les étudiants s'inscrivent à l'UT2J et à l'ENFA. Il est important de ne pas omettre de prendre en compte les inscrits à l'ENFA dans les effectifs.

L'ouverture internationale est à la fois intégrée dans les cours (Afrique, Amérique latine, développement) et dans certains stages (non majoritaires certes) qui ont lieu dans les pays du Sud.

L'équipe pédagogique a d'ores et déjà engagé une réflexion quant à l'évolution des parcours-types en prévision du prochain contrat quinquennal 2016-2020.

Spécialité Géographie de l'environnement et du paysage et Spécialité Géomatique

Part d'intervenants professionnels dans les spécialités GEP et SIGMA : les équipes pédagogiques sont conscients de ce déséquilibre et en train d'augmenter la proportion : actuellement 13 intervenants professionnels en SIGMA ; concours d'un PAST (30h) en GEP avec la volonté de poursuivre cet effort. Ceci dit,